



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Traité International
SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 16.4 de l'ordre du jour provisoire

NEUVIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR

New Delhi (Inde), 19-24 septembre 2022

**Rapport de la Norvège sur la gestion et les opérations de la Chambre forte
semencière mondiale de Svalbard**

Note du Secrétaire

Par la résolution 12/2019, la huitième session de l'Organe directeur a invité le Gouvernement norvégien à continuer de tenir informés le Bureau et l'Organe directeur sur la gestion et les opérations de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard. Le rapport contenant les mises à jour sur la gestion et les opérations de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard pour la période 2019-2021 soumis en réponse à l'invitation figure à l'annexe 1.

L'Organe directeur est invité à prendre note des informations fournies dans ce document et à répondre comme il le juge approprié, en tenant compte des éléments d'une éventuelle Résolution fournis dans l'Annexe 2 du présent document pour sa considération.

Les documents de la FAO et du TIRPAA peuvent être consultés à l'adresse: www.fao.org/plant-treaty/meetings/meetings-detail/fr/c/1259571/

Annexe 1

MISES À JOUR SUR LA GESTION ET LES OPÉRATIONS DE LA CHAMBRE FORTE SEMENCIÈRE MONDIALE DE SVALBARD POUR LA PÉRIODE 2019-2021**I. INTRODUCTION**

1. La Chambre forte semencière mondiale de Svalbard offre aux banques de gènes un stockage de sécurité à long terme pour les duplicatas de graines orthodoxes; elle est exploitée conformément aux normes des banques de gènes de la FAO pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (2014). Ces normes recommandent qu'un «échantillon de duplicata de sécurité pour chaque accession originale soit stocké dans une zone géographiquement éloignée, dans des conditions identiques ou meilleures que celles de la banque de gènes originale».¹

2. La Chambre forte semencière mondiale de Svalbard a été créée par le Gouvernement norvégien en 2008 en tant que contribution à la communauté mondiale. Elle est exploitée en partenariat entre le ministère norvégien de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Centre nordique des ressources génétiques (NordGen) et le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures (Fonds fiduciaire).

3. La Norvège a présenté un rapport à la huitième session de l'Organe directeur sur la première décennie de gestion et d'exploitation de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard. Ce rapport fournit des mises à jour sur les progrès réalisés entre cette date et décembre 2021. De plus amples informations sur les deux dépôts de graines de 2022 et sur le contenu de la Chambre forte, sont disponibles sur le site officiel de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard et sur le Portail des graines – la base de données accessible au public sur le matériel déposé dans la Chambre forte.²

II. MISE A NIVEAU TECHNIQUE

4. La mise à niveau complète de l'installation de la Chambre forte semencière qui a débuté en 2018 a été achevée au cours de l'année 2019. La modernisation, financée par le Gouvernement norvégien, comprenait un tout nouveau tunnel menant de l'entrée aux salles de stockage à 100 m à l'intérieur de la montagne, un nouveau système de refroidissement et un nouveau bâtiment de maintenance pour les équipements techniques et les salles de travail. L'installation améliorée dispose d'une entrée étanche et d'un système de refroidissement artificiel qui garantit des températures de -18° C dans les salles de stockage et maintient également les roches environnantes à des températures basses constantes. Suite à ces améliorations, la gestion et les opérations de la Chambre forte des graines ont également été modernisées. En 2020, un nouveau système de gestion de la sécurité et des opérations a été mis en place, ainsi qu'une stratégie de communication commune pour la Chambre forte.

III. DÉPÔT ET RETRAIT DE GRAINES

5. Malgré la pandémie, le fonctionnement de la Chambre forte et les dépôts de graines se sont déroulés comme prévu. Au total, il a eu 165 999 accessions de semences provenant de 71 déposants au cours des trois dernières années, de 2019 à 2021. Au cours de cette période, 13 nouveaux déposants ont expédié pour la première fois, des duplicatas de sécurité de leurs semences à Svalbard. Au 31 décembre 2021, 89 déposants avaient déposé un total de 1 125 419 sacs de graines pour un stockage à long terme dans la Chambre forte semencière (voir le tableau 1 ci-dessous).

6. En 2019, le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) a retiré 24 064 accessions de semences, et a ainsi achevé le retrait de tous les échantillons de semences

¹ www.seedvault.no

² seedvault.nordgen.org

qui avaient été déposés dans la chambre forte des graines depuis leur ancienne banque de gènes à Alep, en Syrie. Au total, 116 484 accessions ont été retournées aux nouvelles installations de la banque de gènes de l'ICARDA au Liban et au Maroc. À la même occasion en 2019, l'ICARDA a déposé 28 500 accessions. La plupart d'entre elles ont été multipliées en utilisant des échantillons de graines retirés de la Chambre forte semencière.

Tableau 1. Les nouveaux déposants à la Chambre forte semencière en 2019, 2020 et 2021.

| Déposant | Pays | Code | Accessions |
|---|--------------|--------|--------------|
| 2019 | | | |
| Centre national de l'agriculture et de l'alimentation (NAFC RIPP) | Slovaquie | SVK001 | 630 |
| Institut de sélection et d'acclimatation des plantes (IHAR) | Pologne | POL003 | 406 |
| Centre de recherche et de conservation des ressources phylogénétiques (APGRC) | Soudan | SDN002 | 317 |
| 2020 | | | |
| Banque de ressources phylogénétiques de Suceava «Mihai Cristea» (BRGV) | Roumanie | ROM007 | 416 |
| Institut de recherche agronomique libanais (IRAL) | Liban | LBN020 | 453 |
| Jardins botaniques royaux de Kew (Banque de semences du millénaire - Kew Gardens) | Royaume-Uni | R004 | ³ |
| Unité de ressources en germoplasme du Centre John Innes (JIC) | Royaume-Uni | GBR247 | 2922 |
| Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) | Maroc | MAR123 | 983 |
| Arboretum national de Baekdudaegan (BDNA) | Corée du Sud | KOR048 | 10 |
| Institut Julius Kühn (JKI) | Allemagne | DEU451 | 2 |
| 2021 | | | |
| Institut de recherche forestière de Lettonie | Lettonie | LVA009 | 153 |
| Institut des grandes cultures et des cultures maraîchères | Serbie | SRB | 96 |

IV. LE CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

7. Le mandat du Conseil consultatif international (IAP) est de fournir des conseils sur les politiques et autres questions techniques, juridiques et de gestion liées à la Chambre forte semencière. Le conseil est composé de représentants des instituts déposants, proposés pour chaque réunion du Conseil par le Fonds fiduciaire et NordGen et approuvés par le ministère norvégien de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le président de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA) est invité à agir en tant que président du Conseil consultatif international. Le Conseil consultatif international s'est réuni à Svalbard en février 2020. Le groupe de participants a inspecté la Chambre forte semencière et a discuté des stratégies pour attirer de nouveaux déposants de graines et créer de nouvelles routines de sécurité, ainsi que du lancement d'une expérience de longévité des graines sur 100 ans dans la Chambre forte.

³ Deux échantillons de mélange de semences de pâturage.

8. Les participants à la réunion du Conseil en 2020 étaient les suivants:

Yasmina El Bahloul, INRA, Maroc (Présidente),

Ahmed Amri, ICARDA, Maroc,

Juan Lucas Restrepo, Alliance de Bioversity International et du CIAT, Italie

Kristin Børresen, Graminor, Norvège,

Godfrey Mwila, Institut de recherche agricole de Zambie, Zambie,

Rosa Lia Barbieri, Embrapa, Brésil, et

Küllli Annama, Institut estonien de recherche sur les cultures, Estonie.

V. EXPÉRIENCES DE STOCKAGE DE GRAINES À LONG TERME

9. L'expérience de longévité des graines sur 100 ans dans la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard a débuté en 2020. Le projet comprend des graines de treize cultures différentes et six banques de gènes en tant que partenaires du projet produisant des semences pour l'expérience. Le plan prévoit que les graines seront produites et déposées dans la Chambre forte sur une période de quatre ans. Pendant les 100 prochaines années, les échantillons seront testés pour connaître leur capacité de germination tous les dix ans. Des banques de gènes situées en Thaïlande, en Inde, au Portugal, au Brésil, en Allemagne et dans les pays nordiques produisent les semences pour le projet.

VI. IMPRESSION DES DONNÉES DES ACCESSIONS SUR NANOFILM

10. Les données relatives aux échantillons de graines déposés dans la Chambre forte semencière n'étaient jusqu'à présent conservées que dans des bases de données informatiques. Afin d'accroître la sécurité et l'intégrité des données d'accession, l'impression des données des semences sur nanofilm a été réalisée, sur la base d'une étude de faisabilité menée en 2019 par un groupe de travail composé de représentants de l'Institut Leibniz de recherche sur la génétique végétale et les plantes cultivées (IPK) et du Fonds fiduciaire assisté par le Centre international de la pomme de terre (CIP) et NordGen. La préparation des données a été achevée en 2021 et le film a été produit vers la fin de l'année. Le placement du film dans la Chambre forte et la fixation des étiquettes de film sur les boîtes de semences seront effectués en 2022.

VII. APPEL À L'ACTION POUR L'ARCTIQUE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

11. En février 2020, un grand événement de dépôt de graines a marqué la finalisation des modernisations techniques et administratives, et le début d'une nouvelle phase opérationnelle pour la Chambre forte semencière.

12. L'événement a accueilli des participants des cinq continents, dont des représentants de 35 banques de gènes. Lors du Sommet des semences qui a précédé, les participants ont discuté du besoin croissant de diversité génétique pour des stratégies de systèmes alimentaires plus résilients⁴. Les coprésidents du Groupe des défenseurs des Objectifs de développement durable des Nations Unies, la Première ministre norvégienne, Erna Solberg, et le Président du Ghana, Nada Addo Dankwa Akufo-Addo, ont signé l'Appel à l'action pour l'Arctique pour la sécurité alimentaire et le changement climatique lors du Sommet des semences. L'Appel à l'action pour l'Arctique exhorte «*les gouvernements à intensifier leurs efforts pour maintenir la diversité génétique, notamment par le biais de banques de semences et de plantes sainement gérées*» et «*encourage les banques de gènes à utiliser*

⁴ [Svalbard-Seed-Summit-2020-final-003.pdf \(regjeringen.no\)](https://www.regjeringen.no)

*la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard dans le cadre de leur stratégie de sécurisation de leurs importantes collections de semences».*⁵

⁵ Appel à l'action pour l'Arctique pour la sécurité alimentaire et le changement climatique – Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture - FAO, disponible à l'adresse www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/1264244/

Annexe 2

Projet d'éléments de décision à intégrer dans la Résolution sur la coopération avec d'autres organismes et organisations internationaux

Rappelant les résolutions 12/2017 et 12/2019;

Rappelant que l'adoption du Traité international a donné l'impulsion au Gouvernement norvégien pour procéder à la création de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard (Chambre forte semencière);

Réaffirmant que la Chambre forte semencière est un élément important du système mondial de conservation *ex situ* et d'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;

1. **Remercie** le Gouvernement norvégien pour la présentation du rapport sur la gestion et les opérations de la Chambre forte semencière et l'invite à continuer à tenir informés le Bureau et l'Organe directeur sur les opérations et la gestion de cette dernière;
2. **Prend note** de l'achèvement des rénovations structurelles, techniques et administratives de la Chambre forte semencière, ainsi que du nouveau système de sécurité et de gestion des opérations destiné à garantir davantage son intégrité et la sécurité de son contenu, et **félicite** le Gouvernement norvégien d'avoir entrepris ces rénovations;
3. **Prend également note** de l'expérience, commencée en 2020, de longévité des semences sur 100 ans dans la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard et de l'impression des données sur les semences sur nanofilm;
4. **Renouvelle** l'invitation faite aux Parties contractantes, aux institutions internationales et aux autres organismes et entreprises éligibles pertinents d'envisager d'utiliser la Chambre forte semencière dans le cadre de leur stratégie de sécurisation de leurs importantes collections de semences et de stockage à long terme des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
5. **Demande** au Secrétaire de continuer à collaborer avec le Gouvernement norvégien et ses partenaires dans le cadre d'activités connexes, notamment en soutenant les initiatives pertinentes de communication et de sensibilisation et en promouvant l'utilisation de la Chambre forte semencière;
6. **Se félicite** de la reconduction du Conseil consultatif international de la Chambre forte des graines et **demande** au Président de l'Organe directeur de continuer à présider le Conseil et de s'acquitter des fonctions que son rôle peut exiger;
7. **Demande** au Secrétaire d'explorer plus avant avec le Gouvernement norvégien d'autres moyens pratiques de renforcer les liens entre le Traité international et la Chambre forte semencière, y compris la liaison des données par le biais du Système mondial d'information, et de faire rapport au Bureau et à l'Organe directeur.